** **

**Lancement des inscriptions pour la 8e édition du concours d’excellence en production médiatique sur les Droits en santé sexuelle et reproductive/Planification familiale (DSSR/PF) dans les pays membres du Partenariat de Ouagadougou (PO)**

 **Communiqué de presse**

1er Août 2023- Dakar (Sénégal) : L’Unité de Coordination du Partenariat de Ouagadougou et Population Council lancent la 8e édition du concours d’excellence en production médiatique sur les Droits en santé sexuelle et reproductive/Planification familiale (DSSR/PF). Il est ouvert aux professionnels des médias et bloggeurs des pays membres du Partenariat de Ouagadougou-PO- (Bénin, Burkina Faso, Côte d’Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo).

Le concours est annuel et vise à stimuler la production des journalistes et blogueurs pour accompagner la dynamique mise en marche par le PO en informant le public des enjeux des DSSR/PF et en responsabilisant les décideurs politiques et programmatiques pour une prise de décision basée sur des données factuelles afin de faire avancer les objectifs des plans nationaux de PF.

En rappel, les pays membres du PO ont décidé d'accélérer les progrès dans la région ouest africaine pour l’atteinte des objectifs en 2030, à savoir doubler le nombre d’utilisatrices de contraception moderne pour atteindre 13 millions d’ici 2030. Ainsi, il est important de mobiliser toutes les parties prenantes dont les hommes et femmes de medias autour de cet objectif.

Les œuvres recevables sont celles qui ont été publiées ou diffusées dans un organe de presse (Radio, télévision, presse écrite, presse en ligne) ou blog émettant ou paraissant dans les pays membres du Partenariat de Ouagadougou portant sur la santé sexuelle et reproductive, notamment les DSSR/PF. Quatre catégories sont récompensées à savoir la Radio, la Télévision, la Presse écrite et la Presse en ligne et blog (la presse en ligne et blog constituent une même catégorie). Les genres rédactionnels concernés sont le reportage, le grand reportage, l’enquête, le magazine, la table ronde, le portrait et l’interview.

Pour postuler, les candidats doivent soumettre, avant le 1er octobre 2023, leurs productions publiées ou diffusées entre le 1er octobre 2022 et le 30 septembre 2023. Des prix d’excellence seront octroyés dans les quatre catégories susmentionnées. Les lauréats des premiers prix de chaque catégorie recevront une enveloppe d’un million (1 000 000) FCFA et une invitation tous frais payés à la 12eme Réunion Annuelle du Partenariat de Ouagadougou (RAPO) qui se tiendra en décembre 2023 à Abidjan en Côte d’Ivoire. Les lauréats des deuxièmes prix recevront une enveloppe de cinq cent mille (500 000) FCFA.

 L’inscription au concours se fait de façon électronique en soumettant une version électronique de l’œuvre à travers le formulaire disponible sur [**https://partenariatouaga.org/concours-des-journalistes/**](https://partenariatouaga.org/concours-des-journalistes/) . Ce site contient par ailleurs des informations relatives aux candidatures, à la valeur des prix ainsi qu’au concours en général.

**Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter Mme Thiaba Sembene Coordonnatrice Société Civile à l’UCPO à cette adresse :** **tsembene@partenariatouaga.org** **ou nous écrire à** **ucpo@partenariatouaga.org**

**A propos du Partenariat de Ouagadougou**

Le Partenariat de Ouagadougou a été lancé en février 2011, à Ouagadougou, au Burkina Faso. Il mise sur l’engagement des gouvernements, une meilleure coordination entre les bailleurs de fonds pour optimiser leurs soutiens aux pays, une accélération de la mise en œuvre des interventions à haut impact et également sur une collaboration et coopération sur les plans national et régional pour remédier au taux élevé des besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Le Partenariat de Ouagadougou compte neuf pays membres : Bénin, Burkina, Côte d’Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo. (Pour plus d’informations, visiter le site ci-après : [www.partenariatouaga.org)](http://www.partenariatouaga.org)

**A propos du Population Council**

Le Population Council s’attelle aux questions cruciales de la santé et du développement, qu’il s’agisse d’endiguer la progression du VIH, d’améliorer la santé reproductive et d’offrir aux jeunes la promesse d’une vie satisfaisante et productive. Par ses travaux de recherche en biomédecine, en sciences sociales et en santé publique dans 50 pays, il s’efforce d’apporter avec ses partenaires des solutions qui conduisent à des politiques, des programmes et des technologies plus efficaces, pour améliorer la vie partout dans le monde. Fondé en 1952, le Population Council est une organisation non gouvernementale à but non lucratif. Il siège à New York, sous la conduite d’un conseil d’administration international. (Pour plus d’informations, visiter le site ci-après: [http://www.popcouncil.org](http://www.popcouncil.org/)